

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU MARDI 9 AVRIL 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

- **Délibération n°2024/01/01 : 5 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Nomination du secrétaire de séance.**

Mme Marie-Madeleine RIGAUD a été nommée secrétaire de séance.

- **Délibération n°2024/01/02 : 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 septembre 2023.**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 25 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2024/01/03 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Approbation du compte administratif 2023**

Sous la présidence de Mme Elisabeth LE PAPE, vice-présidente du conseil d'administration du CCAS, le compte administratif 2023 a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2024/01/04 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Approbation du compte de gestion 2023**

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'année 2023, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2024/01/05 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Budget primitif 2024**

Le budget établi en conformité avec la nomenclature M57 est exposé au conseil d'administration du CCAS. Il a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2024/01/06 : 9 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : Repas des aînés 2024**

Le « repas des aînés » pour l'année 2024 aura lieu le dimanche 30 juin 2024. Mme LE PAPE, Vice-Présidente, expose aux membres du C.C.A.S les modalités d'organisation, présente le menu retenu par les membres du CCAS ainsi que le montant de la participation pour le ou les péréens de moins de 70 ans. Les dispositions ont été votées à l'unanimité.

Le Président du CCAS



Jean-Francis RICHEUX